

Septembre 2019



BILAN PRIMO BFC GÉNÉRATIONS 2016 ET 2017

CRESS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

cress

Chambre Régionale de
l'Économie Sociale et Solidaire
Bourgogne-Franche-Comté

Réalisé avec le soutien financier de :



UNION EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

SOMMAIRE

I. Introduction : contexte et objectifs	page 3
II. Bilan des enquêtes des générations 2016 et 2017	page 4
Analyse à partir de SIRENE (avant enquête) des nouveaux employeurs de la génération 2016	page 5
Résultats de l'enquête pour les générations 2016 et 2017	page 11
III. Analyse de données AFC	page 20
IV. Conclusions de l'enquête	page 25
Annexe : Questionnaire d'enquête	page 26

INTRODUCTION : CONTEXTE ET OBJECTIFS

Après une première expérimentation en 2015 et 2016 sur le territoire de Franche-Comté, le processus **PRIMO** a été relancé en 2017 et 2018 sur l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté, mais uniquement sur le volet de l'enquête par questionnaire, sans les axes d'enquêtes par entretiens et le suivi individualisé.

Pour rappel, il s'agit d'une étude-action initiée en 2015 par la CRESS Franche-Comté. Elle permet d'identifier, de mieux connaître et potentiellement d'informer/orienter les **primo-employeurs** de l'ESS. Elle relève des missions des CRESS telles que définies par la loi sur l'ESS, à la fois au titre de l'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises, et au titre de la contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS.

L'enquête auprès des structures est structurée grâce à une méthodologie fondée sur l'exploitation du **fichier SIRENE**.

Ce document présente les résultats obtenus sur les générations 2016 et 2017 de Bourgogne-Franche-Comté à partir des informations recueillies dans le cadre de l'enquête. Ces informations permettent dans un premier temps de réaliser un bilan global de l'enquête (tris à plat), et dans un second temps de réaliser une analyse de données multicritères à partir de la méthode Catalyse développée par l'Université de Bourgogne-Franche-Comté. Cette analyse permet de qualifier les profils des structures ayant répondu à l'enquête.

BILAN DES ENQUETES GENERATIONS 2016 ET 2017

Constitution de la liste des structures à enquêter

La constitution de la liste des structures à enquêter a été réalisée à partir des fichiers SIRENE recensant l'ensemble des établissements employeurs de l'ESS en Bourgogne-Franche-Comté. A partir des fichiers au 1er janvier des années n et n+1, la liste des nouveaux employeurs de l'ESS de l'année n a pu être constituée, en identifiant les établissements sièges (hors transferts) présents dans le fichier au 1er janvier n+1 et absents du fichier au 1er janvier n. Il apparaît que les nouveaux établissements employeurs de l'ESS sont soit issus de la création d'une nouvelle structure, soit issus d'une structure déjà existante qui devient, pas forcément pour la première fois, employeuse, soit en moindre proportion de changements juridiques au sein d'une structure déjà existante (notamment des fusions). En pratique, selon les normes de l'Insee, il peut arriver qu'un établissement ne soit pas considéré comme employeur en fonction de sa Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS) s'il emploie moins d'un quart d'Equivalent Temps Plein (ETP). Dans ce cas le terme « nouvel employeur de l'ESS » n'est pas strictement adapté, cependant le fait de dépasser ce seuil reste intéressant du point de vue de la structuration effective de l'emploi et de la fonction employeuse de cet établissement.

Dénombrement initial et remarques méthodologiques

464 et 1 230 établissements sont apparus dans le fichier SIRENE des établissements employeurs de l'ESS respectivement en 2016 et 2017. Dans la suite, ces structures sont dénommées « nouveaux employeurs ». 2017 rompt avec les dimensionnements des années précédentes, observée depuis plusieurs années dans l'ESS. L'Insee nous a informés qu'il s'agit d'un phénomène de rattrapage dans la gestion du fichier, concernant des associations qui étaient mal référencées.

La génération 2017 n'est donc pas retenue dans l'analyse statistique globale ci-après compte-tenu du caractère atypique du fichier. Mais les deux générations sont conservées pour administrer l'enquête.

Sur ces établissements enquêtés, 58 ont répondu à l'enquête de 2016 et 139 en 2017, soit 197 au total. Cela représente un taux de retour de 11,6%.

Analyse à partir de SIRENE (avant enquête) des nouveaux employeurs de la génération 2016

En raison du phénomène de rattrapage administratif qui introduit un biais dans la génération 2017, seule la génération 2016 est analysée dans cette partie.

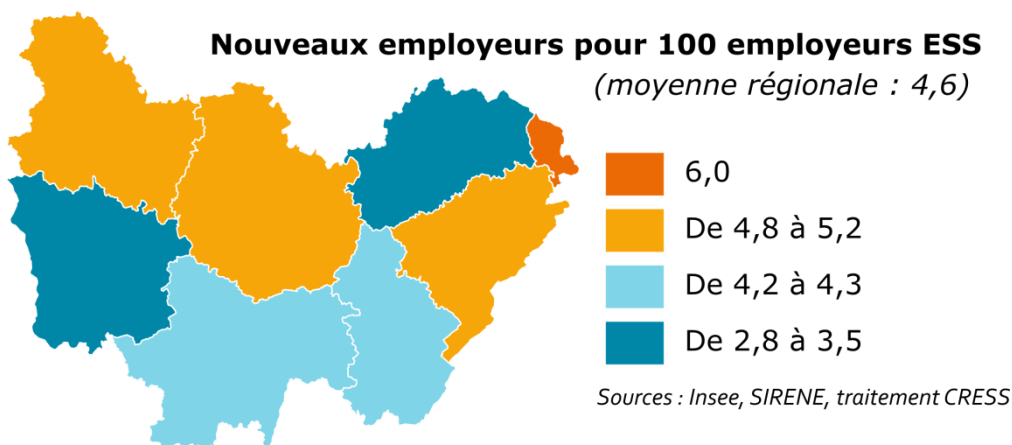
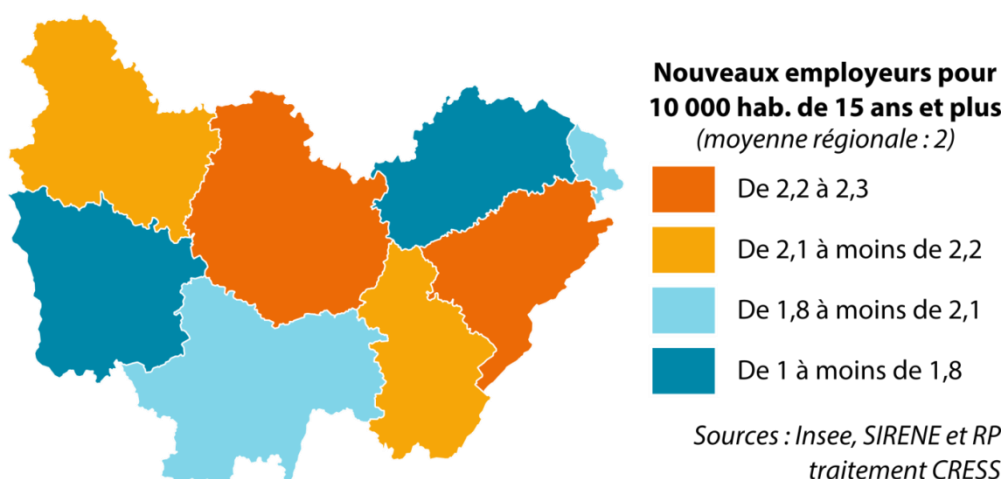
Statut juridique des structures

Nature juridique	Nombre de nouveaux employeurs 2016	En % du total
Coopérative	23	5,0%
Mutuelle	1	0,2%
Association	440	94,8%
<i>Total</i>	<i>464</i>	<i>100,0%</i>

Les nouveaux employeurs de l'ESS sont en énorme majorité des structures associatives. Parmi ces dernières, la présence de 17 structures ayant pour catégorie juridique « groupement d'employeurs » est à noter.

Département des structures

Département	Nombre de nouveaux employeurs 2016	En % du total des nouveaux employeurs	Nombre pour 10 000 habitants de 15 ans et plus	Nombre pour 100 employeurs ESS
21	100	21,6%	2,3	5,1
25	100	21,6%	2,3	4,8
39	46	9,9%	2,2	4,3
58	28	6,0%	1,5	3,5
70	19	4,1%	1,0	2,8
71	85	18,3%	1,8	4,2
89	62	13,4%	2,2	5,2
90	24	5,2%	2,0	6,0
<i>BFC</i>	<i>464</i>	<i>100,0%</i>	<i>2,0</i>	<i>4,6</i>



Les nouveaux employeurs se concentrent dans les départements les plus peuplés de la région (Saône et Loire, Côte d'Or, Doubs). La dynamique, analysée ici par rapport à la population en situation de pouvoir créer une association, et par rapport aux structures employeuses de l'ESS, est la plus forte dans les deux départements où sont localisées les deux principales agglomérations de la région (Dijon et Besançon). A l'inverse, les territoires plus ruraux comme la Nièvre ou la Haute-Saône connaissent une dynamique plus faible.

Zoom sur les quartiers Politique de la Ville

La Bourgogne-Franche-Comté compte 58 quartiers Politique de la Ville (issus du redécoupage de ces quartiers en 2015 par le Ministère de la Ville). Dans ces quartiers, 33 structures deviennent employeuses, soit 7,1% du total. Ce chiffre est à mettre en regard du poids démographique de ces quartiers en BFC, qui est de 5,3%.

Secteur d'activités (code APE) des structures

Code APE	Libellé	Nombre de nouveaux employeurs 2016	En % du total des nouveaux employeurs	indice de spécificité par rapport à l'ensemble de l'ESS
9499Z	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	139	30,0%	1,7
9312Z	Activités de clubs de sports	87	18,8%	1,9
9001Z	Arts du spectacle vivant	69	14,9%	4,5
7830Z	Autre mise à disposition de ressources humaines	21	4,5%	1,2
8552Z	Enseignement culturel	14	3,0%	3,7
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs	12	2,6%	2,1
9412Z	Activités des organisations professionnelles	9	1,9%	2,1
8551Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	8	1,7%	4,0
8559B	Autres enseignements	8	1,7%	2,0
9002Z	Activités de soutien au spectacle vivant	8	1,7%	4,7
9319Z	Autres activités liées au sport	7	1,5%	2,9
8899B	Action sociale sans hébergement n.c.a.	6	1,3%	0,3
8891A	Accueil de jeunes enfants	5	1,1%	0,7
	Autres	71	15,3%	-
	Total	464	100,0%	1

Note de lecture : l'indice de spécificité est égal à la part d'un code APE sur l'ensemble des nouveaux employeurs divisée par la part de ce code APE sur l'ensemble de l'ESS. Autrement dit, les structures ayant pour code APE 9499Z sont proportionnellement 1,7 fois plus présentes parmi les nouveaux employeurs par rapport à l'ensemble de l'ESS.

Ce sont surtout les secteurs sportifs et culturels qui sont surreprésentés parmi les nouveaux employeurs de l'ESS. Dans une moindre mesure, l'activité de mise à disposition de personnel (groupements d'employeurs) et les organisations professionnelles sont dans le même cas.

A l'inverse, les activités sanitaires et sociales sont largement sous-représentées, et les activités financières et d'assurance quasiment absentes.

Secteur regroupé des structures

Secteur d'activités	Nombre de nouveaux employeurs 2016	En % du total
Culture et tourisme	156	33,6%
Sports	103	22,2%
Groupements professionnels	51	11,0%
Santé et action sociale	44	9,5%
Enseignement et formation	30	6,5%
Jeunesse et éducation populaire	28	6,0%
Agriculture, industries et commerces	24	5,2%
Soutien aux entreprises	18	3,9%
Autre	10	2,2%

Cette analyse est issue d'une typologie reclassant les structures ayant le code APE 9499Z le secteur d'activité apparaissant le plus approprié, à partir de la raison sociale de la structure.

Les activités culturelles et sportives représentent plus de la moitié des nouveaux employeurs de l'ESS.

Analyse croisée secteur et département des structures

Nombre de nouveaux employeurs par département et secteur regroupé

Secteur regroupé	21	25	39	58	70	71	89	90	BFC
Culture et tourisme	38	34	11	5	7	27	24	10	156
Sports	20	24	11	8	4	24	7	5	103
Groupements professionnels	14	6	6	5	1	7	11	1	51
Santé et action sociale	7	13	7		2	7	5	3	44
Enseignement et formation	6	7	2	1	1	4	5	4	30
Jeunesse et éducation populaire	5	4	1	4	3	7	3	1	28
Agriculture, industries et commerces	3	5	4	3		6	3		24
Soutien aux entreprises	5	2	4	2		2	3		18
Autre	2	5			1	1	1		10
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>46</i>	<i>28</i>	<i>19</i>	<i>85</i>	<i>62</i>	<i>24</i>	<i>464</i>

Vus les faibles volumes de création par secteur, il est délicat de tirer des conclusions de ces données. Cependant, dans les deux secteurs les mieux représentés (culture et tourisme, et sports), il apparaît que les nouveaux employeurs de la culture sont sous représentés dans la Nièvre, et dans une moindre mesure le Jura. Les nouveaux employeurs des activités sportives sont également moins présents dans l'Yonne.

Taille des structures en termes d'effectif salarié

Tranche d'effectif salarié	Nombre de nouveaux employeurs 2016	En % du total des nouveaux employeurs
1 ou 2 salariés	393	85%
3 à 5 salariés	39	8%
6 à 9 salariés	14	3%
10 à 19 salariés	11	2%
20 à 49 salariés	5	1%
50 à 99 salariés	1	0%
250 à 499 salariés	1	0%
<i>Total</i>	<i>464</i>	<i>100%</i>

La grande majorité des nouveaux employeurs sont des établissements de 1 à 2 salariés. Les établissements de plus grande taille nouvellement créés sont vraisemblablement issus de changements juridiques (établissements entrant dans le champ statistique de l'ESS, fusions, changement de dénomination etc.).

Ainsi on identifie l'exemple de DOMICILE 90 (250 à 499 salariés), qui est née du regroupement de trois associations historiques : ASSAD 90, Val d'Or et Point Famille.

Date de création des structures

Date de création de la structure juridique	Nombre de nouveaux employeurs 2016	En % du total
Avant 1994	101	22%
De 1994 à 2004	89	19%
De 2005 à 2010	69	15%
De 2011 à 2014	87	19%
En 2015 et après	118	25%
<i>Total</i>	<i>464</i>	<i>100%</i>

Les établissements créés après 2015 ne représentent qu'un quart des nouveaux employeurs de l'ESS. Une part importante des nouveaux employeurs ont été créés avant 2015. Et aussi pour une part, ils redeviennent employeurs au sens de SIRENE, après une période où ils ne l'étaient plus.

Par département :

Date de création de la structure juridique	21	25	39	58	70	71	89	90	BFC
Avant 1994	24	25	7	5	4	23	9	4	101
De 1994 à 2004	18	16	11	8	7	17	9	3	89
De 2005 à 2010	19	14	3	2	3	16	11	1	69
De 2011 à 2014	13	19	13	3	1	15	13	10	87
En 2015 et après	26	26	12	10	4	14	20	6	118
<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>46</i>	<i>28</i>	<i>19</i>	<i>85</i>	<i>62</i>	<i>24</i>	<i>464</i>

La part des nouveaux employeurs créés en 2015 et après, qui pourraient être qualifiés de « création pure »* d'entreprise d'ESS, est faible en Saône-et-Loire (16%), ce qui traduit une nouvelle fois une dynamique moindre dans ce département, et plutôt élevée dans l'Yonne (32%). Dans le Jura, la Nièvre et le territoire de Belfort, il est difficile de tirer des conclusions au vu du faible volume de structures. Le Doubs et la Côte-d'Or se comportent comme la moyenne régionale (26%).

*au sens de l'enquête, il s'agit d'une structure immatriculée au répertoire SIRENE qui devient employeuse en moins de 2 ans.

Conclusion de l'analyse avant enquête

Le profil des structures nouvellement employeuses n'a pas changé depuis l'enquête 2016 réalisée en Franche-Comté. Il s'agit avant tout d'associations présentes dans les territoires les plus urbanisés de la région, œuvrant dans le sport et les loisirs, de très petite taille en effectifs salariés, et qui ont souvent été créées bien avant de devenir employeuses.

Résultats de l'enquête pour les générations 2016 et 2017 (197 répondants)

Département de la structure

Département	Nombre	% répondants	% SIRENE
21	36	18,3%	20,2%
25	35	17,8%	19,8%
39	25	12,7%	9,6%
58	14	7,1%	5,7%
70	9	4,6%	8,0%
71	43	21,8%	21,5%
89	17	8,6%	11,2%
90	5	2,5%	4,0%
Inconnu ou autre	13	6,6%	0,0%
Total des répondants	197	100,0%	100,0%

Les structures répondantes sont surreprésentées en Saône-et-Loire, et sous représentée dans la Côte-d'Or et le Doubs.

Date de création de la structure

Date de création	Nombre	%
Avant 1994	70	37,0%
De 1994 à 2004	34	18,0%
De 2005 à 2010	24	12,7%
De 2011 à 2014	24	12,7%
En 2015 et après	37	19,6%
Total répondants	189	100,0%

Près d'une structure répondante sur cinq a été créée en 2015 et après.

Les structures strictement **primo-employeuses**, c'est-à-dire celles qui deviennent pour la première fois employeuses l'année de l'enquête, sont au nombre de 61, soit 31% du total des répondants. Cela s'explique par le fait que de nombreuses autres structures redeviennent employeuses après avoir cessé de l'être, par des changements juridiques (fusions, changement de dénomination, etc.), ou par la présence de structures qui n'avaient pas été correctement référencées jusque-là par l'Insee.

Parmi les primo-employeurs strictes, 41% des structures ont été créées avant 2014, ce qui signifie que de nombreuses structures devenant employeuses ont fonctionné pendant plusieurs années sans emploi salarié, c'est-à-dire uniquement avec des ressources bénévoles, ou par apport externes non salarié (mises à disposition, prestations notamment mode autoentrepreneur etc...).

Adhérents

21% des répondants ont parmi leurs adhérents ou membres des personnes morales, le reste n'ayant que des personnes physiques.

Périmètre d'intervention

Périmètre d'intervention	Nombre	%
Local	95	48,2%
Départemental	31	15,7%
Régional	32	16,2%
National et International	39	19,8%
Total répondants	197	100,0%

Les répondants interviennent le plus souvent au niveau local.

Agréments

62 répondants déclarent avoir l'agrément Jeunesse et Education Populaire, soit 31% du total.

Réseaux

91 répondants déclarent appartenir à un réseau, soit 46% du total.

Convention collective

92 répondants déclarent appliquer une convention collective, soit 47% du total.

OPCA

97 répondants identifient leur OPCA, soit 49% du total.

Activité principale

Secteur d'activités	Nombre	%
Culture, éducation populaire, loisirs	76	38,6%
Sports	70	35,5%
Santé et action sociale	14	7,1%
Autre	37	18,8%
Total général	197	100,0%

Les répondants exercent le plus souvent une activité dans le champ de l'éducation populaire et des activités culturelles et de loisirs.

Parmi les activités classées dans « Autre », il faut citer les réseaux professionnels (11 réponses) et les groupements d'employeurs (4 réponses).

Type de bénéficiaires

45 répondants déclarent que des bénéficiaires de leur structure sont des personnes morales (entreprises hors ESS, structures de l'ESS, ou collectivités et services publics), soit 23% du total.

Nombre de salariés

Nombre de salariés	Nombre de répondants	%
Aucun	31	15,7%
Un	87	44,2%
2 à 5	52	26,4%
6 ou plus	27	13,7%
Total général	197	100,0%

Les répondants ont le plus souvent un seul salarié.

Part des femmes salariées

Parmi 161 répondants, 111 structures ont 50% ou plus de femmes parmi leurs salariés, soit 69% des répondants.

Présence de cadres

18 répondants déclarent avoir un ou plusieurs cadres parmi leur équipe salariée, soit 9% du total.

Emploi aidé

20 répondants déclarent avoir un ou plusieurs contrats aidés, soit 10% du total.

Formation professionnelle

59 répondants déclarent envoyer un ou plusieurs salariés en formation chaque année, soit 30% du total.

Impôts commerciaux

16 répondants déclarent être soumis aux impôts commerciaux, soit 8% du total.

Etat de la trésorerie

Etat de la trésorerie	Nombre	%
Excédentaire	31	16,3%
A l'équilibre	123	64,7%
Insuffisant	27	14,2%
Autre (irrégulière...)	3	1,6%
Autre : périodes de ventes intensives	1	0,5%
Irrégulière	1	0,5%
NSP	4	2,1%
Total répondants	190	100,0%

Près de deux tiers des répondants déclarent que leur trésorerie est à l'équilibre.

Type de financements

Type de financement	Nombre de répondants à déclarer en bénéficiaire	En % du total
Cotisations des adhérents	157	79,7%
Subventions publiques	127	64,5%
Recettes ou produits d'activité	117	59,4%
Aides privées	41	20,8%
Marchés publics	4	2,0%

Les cotisations des adhérents sont le type de financement cité le plus souvent par les répondants, avant les subventions publiques.

Type de financeur public

Type de financeur public	Nombre de répondants à déclarer en bénéficiaire	En % du total
Collectivité locale	108	54,8%
Conseil Départemental	58	29,4%
Conseil Régional	35	17,8%
Etat	40	20,3%
Europe	4	2,0%

Les collectivités locales (EPCI, commune) sont le type de financeur public le plus souvent cité par les répondants. Les fonds européens sont l'exception.

Type de soutien

Type de soutien	Nombre de répondants à déclarer en bénéficiaire	En % du total
Matériel	54	27,4%
Immobilier	64	32,5%
Personnel	11	5,6%
Appui financier	28	14,2%
Informations, conseil	26	13,2%
Accompagnement, audit	9	4,6%

Les répondants font état le plus souvent de soutiens immobiliers et matériels (prêt de salle, de matériel...). Il est à noter que ces soutiens proviennent très souvent de la Commune.

L'accompagnement n'est cité que de manière très marginale.

Liste des items cités par les structures ayant déclaré :

un appui financier :

Intitulé	Fréquence
Commune	8
Conseil Départemental	3
CAF	2
Oui	2
Banque	2
CNDS	2
Mécènes privés	2
ARS	1
CRBFC	1
CRESS	1
Entreprises	1
Fondation Abbé Pierre	1
Fondation Orange	1
Sponsors	1

un appui en terme d'informations/conseil

Intitulé	Fréquence
Commune	4
Fédération	3
CODEP	2
Oui	2
Conseil Départemental	2
Aldess	1
Association	1
Cabinet comptable	1
CER France - centre gestion	1
Culture Action Besançon	1
FDFR 89	1
FF Golf	1
FOL 58	1
Fondation Abbé Pierre	1
Gym volontaire	1
OMS	1
Réseaux	1
URSCOP	1

un appui en termes d'accompagnement :

Intitulé	Fréquence
DLA	3
Oui	2
Association	1
Fondation Unitative	1
Mairie	1
PESAD	1

Statut du dirigeant

Statut du dirigeant	Nombre	%
Chef d'entreprise	21	11,2%
Salarié	69	36,9%
Chômeur ou sans profession	10	5,3%
Retraité	84	44,9%
Autre	2	1,1%
NSP	1	0,5%
Total répondants	187	100,0%

84 répondants déclarent avoir leur dirigeant retraité, soit 45% du total.

Niveau de diplôme du dirigeant

Niveau de diplôme du dirigeant	Nombre	%
Sans diplôme	5	2,7%
CAP	46	25,1%
Bac+2	55	30,1%
Bac+4	68	37,2%
NSP	9	4,9%
Total répondants	183	100,0%

Les dirigeants ont le plus souvent diplômés à un niveau BAC+4 ou supérieur à 37%.

Âge du dirigeant

Âge du dirigeant	Nombre	%
Moins de 30 ans	5	2,7%
30 à 49 ans	44	23,5%
50 à 59 ans	42	22,5%
60 ans ou plus	95	50,8%
NSP	1	0,5%
Total répondants	187	100,0%

Une petite majorité (51%) de dirigeants a 60 ans ou plus.

Sexe du dirigeant

Sexe du dirigeant	Nombre	%
Femme	89	45,9%
Homme	105	54,1%
Total répondants	194	100,0%

La part des femmes parmi les dirigeants est de 46%, ce qui est surreprésenté par rapport à l'ensemble des associations, où la part des femmes présidentes ne dépasse pas un tiers.

Ancienneté du dirigeant dans la structure

Ancienneté du dirigeant	Nombre	%
Avant 2004	45	24,6%
De 2005 à 2011	45	24,6%
De 2012 à 2015	45	24,6%
Depuis 2016	48	26,2%
Total répondants	183	100,0%

La répartition des dirigeants selon leur ancienneté est plutôt équilibrée.

Dynamiques des structures

Dynamique de la vie associative	Nombre	%
Très positive	50	26,3%
Plutôt positive	125	65,8%
Plutôt négative	9	4,7%
NSP	6	3,2%
Total répondants	190	100,0%

Dynamique de l'activité	Nombre	%
Très positive	52	27,4%
Plutôt positive	125	65,8%
Plutôt négative	8	4,2%
NSP	5	2,6%
Total répondants	190	100,0%

Dynamique financière	Nombre	%
Très positive	13	6,8%
Plutôt positive	121	63,7%
Plutôt négative	39	20,5%
Très négatif	3	1,6%
NSP	14	7,4%
Total répondants	190	100,0%

Dynamique de l'emploi	Nombre	%
Très positive	10	5,2%
Plutôt positive	112	58,6%
Plutôt négative	30	15,7%
Très négative	3	1,6%
NSP	36	18,8%
Total répondants	191	100,0%

Les dynamiques sont jugées globalement de manière positive. Toutefois, une part non négligeable de structures font état de difficultés financières (22,1%) et liées à l'emploi (17,3%).

Evolution de l'effectif salarié

Evolution de l'effectif salarié	Nombre	%
Renforcement	17	9,0%
Maintien	129	68,3%
Réduction	9	4,8%
NSP	34	18,0%
Total répondants	189	100,0%

Globalement, plus des deux tiers des structures sont dans une trajectoire de maintien de leur effectif, et peu de structures envisagent un renforcement ou une réduction de celui-ci.

En complément de ces résultats, 44 structures font état d'un projet de recrutement salarié, dont 24 d'ici un an.

Les dynamiques des structures sont largement positives. Il faut cependant garder à l'esprit que sur ce type d'enquête, les organisations qui fonctionnent bien ont tendances à être surreprésentées dans les réponses. On le constate ici, au regard notamment de l'indicateur de l'emploi, les répondants à l'enquête présentant un profil avec plus d'emplois que la population enquêtée.

ANALYSE DE DONNEES : CATALYSE

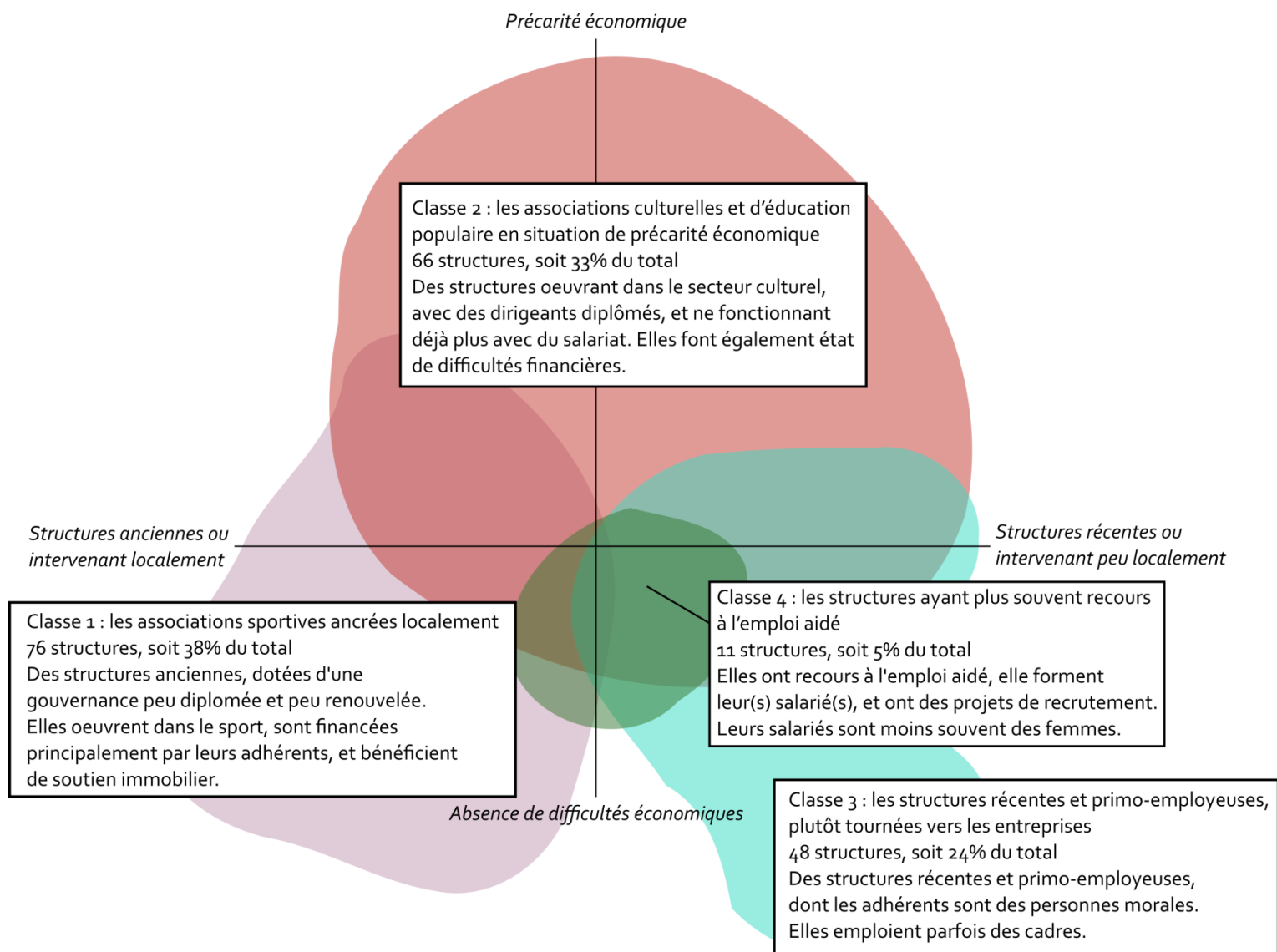
Présentation de la méthode

La méthode CATALYSE conçue et mise en œuvre par l'Université de Bourgogne-Franche-Comté et le réseau international d'Intelligence Territoriale INTI permet, à partir des données quantitatives recueillies dans une enquête, d'établir une cartographie des profils des répondants. Cette cartographie repose sur une analyse de toutes les caractéristiques des répondants à l'enquête, selon la technique statistique de l'Analyse Factorielle de Correspondance (AFC). Autrement dit, les structures répondantes sont représentées par un nuage de points sur un axe en deux dimensions, selon les caractéristiques qui discriminent le plus les répondants, le centre des axes correspondant au profil moyen. Les structures répondantes sont également regroupées dans des classes afin de faciliter l'interprétation de leurs profils.

A partir de cette représentation graphique, un travail d'interprétation de l'AFC a été réalisé. Il s'agit d'une part de comprendre quelles caractéristiques de l'enquête explique la dispersion selon les deux axes du graphique ci-contre. Et il s'agit d'autre part de qualifier les classes des répondants. L'AFC a donné 7 classes, qui ont été regroupées en 4 afin de rendre les résultats plus lisibles.

L'AFC a été réalisée sur un échantillon de 201 répondants à l'enquête, car de nouvelles réponses ont pu être intégrées par rapport au bilan initial.

Représentation de l'Analyse Factorielle de Correspondance (AFC)



Analyse des axes

L'axe des abscisses, celui qui discrimine le plus les répondants, différencie d'une part les structures selon leur date de création, les structures anciennes, c'est-à-dire celles créées avant 1980, étant situées plutôt à gauche, et les structures récentes, celles créées après 2014, plutôt à droite. D'autre part, il différencie les structures selon leur territoire d'intervention, de local du côté gauche de l'axe, à départemental et régional au centre, et à national et international à droite.

L'axe des ordonnées différencie les structures subissant des difficultés économiques, ou n'ayant déjà plus de salarié, celles-ci étant plutôt situées au-dessus, et celles déclarant ne pas rencontrer ce type de difficultés, par exemple en déclarant avoir une trésorerie excédentaire.

Analyse des classes

Classe 1 : les associations sportives ancrées localement

Cette classe comprend 76 structures, soit 38% du total.

Cette classe regroupe :

- 73% des structures créées avant 1980,
- 72% des structures dans les activités sportives,
- 63% des structures ayant l'agrément Jeunesse Education Populaire,
- 67% des structures dont le dirigeant est en poste depuis avant 2004,
- 65% des structures dont le dirigeant a un diplôme de niveau CAP ou inférieur,
- 63% des structures bénéficiant de soutien immobilier,
- 66% des structures dont les cotisations des adhérents sont la première source de financement,
- 62% des structures intervenant au niveau local.

Classe 2 : les associations culturelles et d'éducation populaire en situation de précarité économique

Cette classe comprend 66 structures, soit 33% du total.

Cette classe regroupe :

- 60% des structures dans les activités culturelles et d'éducation populaire,
- 50% des structures dont le dirigeant a un diplôme de niveau Bac +4 ou supérieur,
- 72% des structures n'ayant plus de salarié (elles déclarent, pour un certain nombre, faire appel à des microentreprises à la place)
- 52% des structures déclarant une trésorerie déficitaire,
- 52% des structures faisant état d'une dynamique financière négative,
- 49% des structures faisant état d'une dynamique de l'emploi négative,
- 47% des structures étant soutenu par un Conseil Départemental,
- 46% des structures étant soutenu par le Conseil Régional,
- 48% des structures dont les recettes sont la première source de financement,
- 59% des structures bénéficiant d'aides privées.

Classe 3 : les structures récentes et strictement primo-employeuses, plutôt tournées vers les entreprises

Cette classe comprend 48 structures, soit 24% du total.

Cette classe regroupe :

- 80% des structures ayant été créées depuis 2014,
- 61% des structures primo-employeuses,
- 61% des structures dont les adhérents sont des personnes morales,
- 78% des structures comptant au moins un cadre dans leur équipe salariée,
- 53% des structures dont les bénéficiaires sont des personnes morales,
- 56% des structures assujetties aux impôts commerciaux,
- 45% des structures dont la trésorerie est déclarée excédentaire,
- 48% des structures dont les subventions publiques sont la première source de financement.

Classe 4 : les structures ayant plus souvent recours à l'emploi aidé

Cette classe comprend 11 structures, soit 5% du total. Elle compte un très faible nombre de structures, mais en raison de son positionnement plutôt central sur l'AFC et de ses caractéristiques, elle n'a pas pu être fusionnée avec une autre classe.

Cette classe regroupe :

- 30% des structures ayant recours à l'emploi aidé,
- 12% des structures ayant envoyé au moins un salarié en formation dans l'année,
- 11% des structures ayant un projet de recrutement,
- 17% des structures déclarant qu'elles vont renforcer leur équipe salariée dans l'année,
- 13% des structures financés par l'Etat,
- 22% des structures déclarant intervenir au plan régional.

CONCLUSIONS DE L'ENQUETE

En premier lieu, l'enquête montre un point essentiel qui n'avait pas été mis en évidence avant le début de l'expérimentation PRIMO : la création de nouvelles activités et structures employeuses dans l'ESS fonctionne très différemment des schémas de l'économie hors ESS. Les structures devenant employeuses dans l'ESS sont majoritairement issues d'associations qui existaient déjà, et fonctionnaient déjà avec des ressources bénévoles. Cette observation laisse penser que le potentiel de développement de nouvelles activités et structures employeuses de l'ESS d'un territoire dépend avant tout de son tissu associatif et bénévole existant.

En second lieu, l'enquête pointe les difficultés des répondants en termes de capacité à mettre en œuvre la fonction d'employeur dans leurs structures, près de la moitié étant isolés de tout réseau, n'appliquant pas de convention collective, ou n'étant pas capable d'identifier leur organisme collecteur pour la formation professionnelle, etc. Les mentions à de l'accompagnement externe sont très marginales, et éparées.

De plus, l'analyse factorielle a permis de montrer que cette caractéristique n'était pas spécifique à un profil particulier de répondants, mais concernait tous les types de répondants.

Enfin, l'analyse de l'enquête a montré que les structures en état de précarité économique, ou ne faisant déjà plus appel à un salarié, sont le plus souvent celles qui fonctionnent avec des recettes comme première source de financement, et qui par ailleurs sont soutenues par les collectivités locales de type conseil départemental ou régional. Ce qui signifie que, bien que soutenues, ces structures ne mettent pas en œuvre un modèle économique leur permettant de fonctionner convenablement. La question de la gestion de l'activité salariée dans ces structures doit donc interpeller à la fois leurs financeurs publics, mais aussi les acteurs de l'ESS, qui ont développé des solutions pour répondre à ce type de problématique, qui permettent par exemple de mutualiser l'emploi salarié.

En matière de perspective, il faut également relever un aspect complémentaire au processus d'enquête dans l'action PRIMO. L'enquête permet de recueillir dans la majorité des cas (+ de 75%) une adresse email avec le nom d'un référent. Ainsi, il s'agira d'envoyer un message comportant un lien pour accéder au document de synthèse de l'enquête en premier échelon, mais aussi vers la page de répertoire d'acteurs de l'accompagnement en cours de constitution.

La perspective ultérieure en renouvelant une enquête annuelle serait de pouvoir organiser l'apport d'informations ciblées en fonction du contenu du questionnaire. Cet aspect constitue un enjeu spécifique sur la question de la GRH. Il serait également intéressant d'analyser périodiquement avec les acteurs de l'accompagnement et à l'échelon local les résultats d'analyse statistiques et d'enquêtes PRIMO.

ANNEXE : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

**PRIMO : Mission pour la dynamique de création d'entreprises de l'ESS
et les associations primo-employeuses**
QUESTIONNAIRE

Merci de retourner ce questionnaire rempli à la CRESS :

CRESS Bourgogne-Franche-Comté
7 Rue Léonard de Vinci
25000 Besançon

Nous vous remercions de votre participation. Pour toute question, la CRESS est à votre disposition :
Tél. : 03 81 50 75 09
E-mail : marc.figard@cress-bfc.org

L'identité de votre structure

Nom et n° SIRET (pré-remplis) :

- Quelle est la date de création de votre structure ?
- Avez-vous déjà été employeur avant 2016 ? ☐ Oui, si oui en quelle année ?
☐ Non ☐ Ne Se Prononce pas (NSP)
- Qui sont les types d'adhérents ou sociétaires de votre structure ? (plusieurs réponses possibles)
Pour chaque type, quel est le nombre d'adhérents/sociétaires ?
☐ Personnes physiques, Combien ?
☐ Entreprises hors ESS, Combien ?
☐ Structures de l'ESS, Combien ?
☐ Collectivités et services publics, Combien ?
☐ Autre, précisez : Combien ?
☐ NSP
- Quels sont les périmètres d'intervention de votre structure ?
(plusieurs réponses possibles)
☐ Local ☐ Départemental ☐ Régional ☐ National ☐ International ☐ NSP
- Quels sont les agréments de votre structure ? (plusieurs réponses possibles)
☐ Jeunesse, éducation populaire
☐ Organisme de formation
☐ Entreprise solidaire/ Entreprise solidaire d'utilité sociale
☐ Insertion par l'activité économique
☐ Autres, précisez :
☐ NSP
- Quels sont les labels de votre structure ?
- Quels sont les réseaux d'appartenance de votre structure ?
- Votre structure applique-t-elle une convention collective ? ☐ Oui, laquelle ?
☐ Non ☐ Sans objet ☐ NSP
- Quel est l'organisme collecteur pour la formation professionnelle (OPCA) auquel votre structure est rattachée ?

L'activité de votre structure

- Quelle est l'activité principale de votre structure ?
- Qui sont les types de bénéficiaires de votre structure ? (plusieurs réponses possibles)
Pour chaque type, quel est le nombre de bénéficiaires ? Quel est le nombre de bénéficiaire adhérents ?
☐ Personnes physiques, Combien ? Combien sont adhérents ?
☐ Entreprises hors ESS, Combien ? Combien sont adhérents ?
☐ Structures de l'ESS, Combien ? Combien sont adhérents ?
☐ Collectivités et services publics, Combien ? Combien sont adhérents ?
☐ Autre, précisez : Combien ? Combien sont adhérents ?
☐ NSP

Le fonctionnement de votre structure

- Combien de salariés dans votre structure ? Dont des femmes ?
- Combien d'Equivalents-Temps-Plein (ETP) dans votre structure ? Dont des femmes ?
- Combien de salariés dans votre structure sont en CDI ? Dont des femmes ?
- Combien de salariés dans votre structure sont des cadres ? Dont des femmes ?
- Combien de salariés dans votre structure sont à temps plein ? Dont des femmes ?
- Combien de salariés dans votre structure sont en emplois d'avenir ? en CUI-CAE ?
- En Fongep ? En autre contrat aidé ? précisez le type d'autre contrat aidé :
- Combien de salariés bénéficient en moyenne d'une formation professionnelle dans l'année ?
- Quel est en euros le budget annuel de votre structure ?
- Votre structure est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Sans objet ☐ NSP
- Quel est l'état de la trésorerie de votre structure (en fonctionnement habituel) ? (une seule réponse possible)
☐ Excédentaire ☐ A l'équilibre ☐ Insuffisant
☐ Autre, précisez (très irrégulière, etc.) :
☐ NSP
- Nature de vos financements par ordre d'importance : (classez à partir de 1 par ordre d'importance, laissez la case vide si votre structure n'est pas financée par un type de financement)
☐ Cotisations des adhérents
☐ Recettes ou produits d'activité
☐ Subventions publiques
☐ Marchés publics
☐ Aides privées
☐ Autre type de financement, Précisez :
☐ NSP
- Quel type de financeur public soutient votre structure ? (plusieurs réponses possibles)
☐ Europe ☐ Etat ☐ Conseil régional ☐ Conseil départemental ☐ Collectivité(s) territoriale(s)
☐ Autre, précisez : ☐ Sans objet ☐ NSP
- De quel type d'autre soutien votre structure bénéficie-t-elle ou a-t-elle bénéficié ? (plusieurs réponses possibles)
☐ Matériel par qui ?
☐ Immobilier par qui ?
☐ Personnel par qui ?
☐ Appui(s) financier(s) par qui ?
☐ Informations, conseil par qui ?
☐ Accompagnement, audit par qui ?
☐ Autre, précisez : par qui ?
☐ NSP

Cette page est réservée pour votre expression libre (concernant vos besoins, les difficultés que vous rencontrez, ou toute remarque et avis...) si vous le souhaitez.

37. Expression libre :

[illegible]

- Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire. Nous ne manquerons de vous recontacter pour compléter vos réponses par des questions plus ouvertes et être à votre écoute pour toute remarque ou question.

Merci de retourner ce questionnaire rempli à la CRESS :

CRESS Bourgogne-Franche-Comté
7 Rue Léonard de Vinci
25000 Besançon

Nous vous remercions de votre participation. Pour toute question, la CRESS est à votre disposition :
Tél. : 03 81 50 75 09
E-mail : marc.figard@cress-bfc.org

36. Vos coordonnées :
(utiles pour contact ultérieur)

Prénom et nom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :